

l'Union Jack ou la fleur de lis n'ont pas la même signification profonde que pour nous, d'origine française ou anglaise. Il me semble que ces gens ont le droit d'avoir un drapeau national distinctement canadien et qui aura de l'importance à leurs yeux.

L'hon. M. Churchill: L'honorable député permettrait-il une question?

M. Douglas: Plus tard, s'il vous plaît. En outre, monsieur l'Orateur, des millions de Canadiens sont nés ici et considèrent le Canada comme leur pays natal. Leur nombre augmentera avec le temps. Ces jeunes n'ont aucun sentiment profond d'attachement à la terre de leurs pères. Pour eux, le Canada est leur patrie. Dans les années à venir, ils devront lutter pour maintenir l'identité nationale du Canada, parce que notre pays est voisin des États-Unis et que notre population est exposée à leur cinéma, leurs publications et leur télévision. Si nous voulons que les jeunes Canadiens de la présente génération et des générations futures conservent leur identité nationale, ils ont besoin d'un drapeau qui n'évoque, ni l'Angleterre ni la France, mais d'un drapeau qui leur dise: «Canada, ma patrie.» J'appuie le modèle qui comporte la feuille d'érable parce qu'à mon avis, c'est le drapeau du Canada de demain. (*Applaudissements*) Le Nouveau parti démocratique croit cependant qu'une seule feuille d'érable serait bien préférable aux trois feuilles réunies sur une même tige que propose la résolution. Le premier ministre invoque de solides raisons traditionnelles ou héraldiques pour adopter le modèle à trois feuilles d'érable, mais ce drapeau s'écarte de la tradition à bien des points de vue. Nous enfreignons beaucoup de lois héraldiques en ajoutant, par exemple, les deux bandes bleues—que j'approuve—et je ne pense pas que nous devons laisser la tradition ou les conseils des spécialistes en art héraldique nous lier les mains.

Je crois qu'il y a deux excellentes raisons d'utiliser une seule feuille d'érable plutôt que le modèle proposé par le premier ministre. La première est une question d'identification. L'une des conditions exigées d'un drapeau c'est de pouvoir facilement l'identifier. Une personne qui regarde un drapeau d'une certaine distance doit pouvoir être en mesure de reconnaître sur-le-champ le pays qu'il représente. Cela serait certainement plus facile avec une seule grande feuille d'érable sur fond blanc et lisières bleues de chaque côté.

Mais je crois qu'il y a encore une raison plus importante. L'un des problèmes qui s'est posé au Canada a été l'unification des divers groupes qui composent notre population, et

je crois qu'une seule feuille d'érable serait un symbole d'unité nationale. Il n'y a pas trois Canadas, mais un seul composé des deux races fondatrices, avec deux langues officielles, deux cultures et de nombreux groupes ethniques, mais notre pays n'a qu'un seul but, il ne possède qu'un seul objectif et une seule destinée. D'après moi, nous avons besoin d'un drapeau qui dise au monde entier que, malgré nos origines et nos langues différentes, nous sommes unis par des liens communs de fidélité au régime parlementaire démocratique, à la justice sociale et aux institutions démocratiques.

Je me suis réjoui d'entendre le premier ministre déclarer hier que le Parlement aura le dernier mot pour ce qui est du dessin. J'espère que le premier ministre permettra aux députés de se prononcer au moyen d'un vote libre. J'espère que les députés vont pouvoir voter selon leur préférence personnelle. A la suite d'entretiens que j'ai eus avec les députés, je sais que des membres de tous les groupes représentés à la Chambre, mais j'ignore combien, préféreraient une seule feuille d'érable. J'espère que le gouvernement fera bien comprendre à ses partisans, comme chacun de nous le fera au sein des différents groupes représentés à la Chambre, qu'il s'agit d'une question de préférence individuelle. Ce n'est pas une question de sectarisme politique, ni de discipline de parti. Il s'agit de choisir ce qui, d'après nous, démontrera le mieux aux Canadiens ce que signifie le Canada lorsqu'il est représenté au moyen d'illustrations sur un drapeau.

Avant d'abandonner la question d'une feuille d'érable unique, je tiens à dire que j'aurais proposé un amendement afin de donner à la Chambre l'occasion d'exprimer son opinion dans ce sens, mais comme l'opposition officielle en a déjà présenté un, je ne pourrais, bien entendu, proposer cet amendement maintenant. Plus tard, pourtant, au cours du débat nous présenterons assurément un amendement pour donner à la Chambre l'occasion d'exprimer sa préférence pour une seule feuille d'érable ou pour les trois feuilles d'érable que propose la résolution. J'espère que les honorables députés songeront à cette question et qu'ils voteront en nombre suffisant en faveur de cet amendement afin que nous puissions avoir un drapeau qui, à mon sens, ne serait pas seulement distinctif mais qui représenterait l'unité nationale que nous cherchons à réaliser dans notre pays.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de dire quelques mots au sujet des deux barres bleues, dont il n'a pas été du tout question dans la majeure partie de la discussion.